



## PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet, de la sécurité  
intérieure et de la protection civile

Bureau des affaires générales et  
politiques

Références : DG

Affaire suivie par Damien GOURDOL  
04 50 33 61 13  
damien.gourdol@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le lundi 16 juillet 2012

Le préfet de Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les maires du département  
(en communication à Messieurs les sous-préfets)

### Circulaire

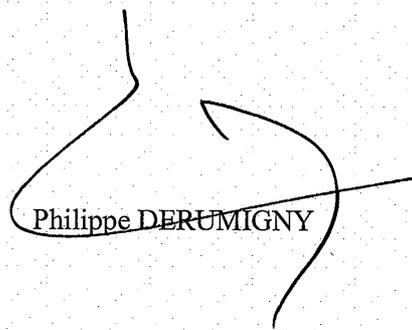
**OBJET** : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France – Dimanche 22 juillet 2012

**Pièce jointe** : Message du ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants

A l'occasion de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France, j'ai l'honneur de vous transmettre le message de M. Kader ARIF, ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants qu'il vous appartiendra de lire, lors de la cérémonie organisée par vos soins pour la circonstance.

Il est souhaitable, comme les années précédentes, que la population soit largement associée à cet hommage, notamment par l'intermédiaire des associations représentatives des communautés persécutées juives et tsiganes.

Je vous rappelle également, comme pour toute journée nationale, que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises ce dimanche 22 juillet 2012.

  
Philippe DERUMIGNY

**Message de Monsieur Kader ARIF**  
**ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants**

**Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France.**

**22 juillet 2012**

1942 fut sans doute l'année la plus sombre de la seconde guerre mondiale. La pieuvre nazie s'étendait sur l'Europe, le régime de Vichy s'identifiait dans la collaboration, la politique anti juive basculait dans la négation de l'autre.

Dans cette seule année, 43 convois acheminèrent plus de 41 000 juifs vers les camps d'extermination, plus de la moitié des 76 000 déportés depuis la France.

C'était l'aboutissement d'un processus qui avait commencé par la mise à l'écart des citoyens juifs de la vie publique, la confiscation de leurs biens et par l'infamie de l'étoile jaune. Il ne restait plus qu'à organiser leur départ, de manière massive, vers les camps de la mort. Ce fut l'objet des rafles. Commencées en août 1941 à Paris et étendues à tout le pays, zone occupée comme zone dite "libre" à l'été 1942.

Ces matins où le réveil n'est plus un ode chaque jour renouvelé à la vie.

Ces matins où les portes saccagées, les immeubles réveillés dans la fureur des voix et des ordres, où les bagages bouclés à la hâte s'accompagnent des pleurs des enfants. Des êtres humains que l'on rassemble pour les mener sur le chemin de l'horreur.

Le 27 mars dernier, à Drancy et à Compiègne, des cérémonies ont commémoré le départ du premier convoi qui transporta 1112 Juifs vers le camp d'Auschwitz.

Aujourd'hui, c'est la grande rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet, à Paris, emblématique de toutes les autres, que nous évoquons. Images terribles de policiers français participant à l'arrestation de familles entières, d'autobus bondés, de gradins surchargés dans le vélodrome d'hiver qui devient un camp d'internement.

13 152 arrestations furent opérées ces jours-là. Seule une vingtaine de rescapés ont revu Paris. Pas un seul des 4 105 enfants.

Cela se passait il y a soixante-dix ans. La durée d'une vie humaine. Il y a encore parmi nous des témoins de ces événements. Écoutons-les. Entendons-les.

Car nous devons nous souvenir du temps où la France, patrie des droits de Homme, se reniait en écrivant une des pages les plus honteuses de son histoire. Cette journée nationale, instituée en 1993, le jour anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv, témoigne de la volonté de la France de ne pas oublier.

Mais s'il y eut une France de la honte et de l'ignominie, la honte d'une administration et d'une police françaises se mettant au service d'une idéologie inacceptable, il y eut aussi le

sursaut et le courage de ceux qui refusèrent. Car, face à cette tragédie, des Français de toutes confessions et opinions, individuellement ou collectivement, ont apporté une aide matérielle, un soutien moral, à des familles privées de tout, les ont cachées, ont favorisé leur fuite et redonné espoir en l'humanité. Ils sauvèrent ainsi un grand nombre de ceux qui étaient menacés dans leur existence même. Il est important que la mémoire de ces « Justes » soit rappelée en même temps que nous rendons hommage aux déportés.

Parce que nous devons tirer les leçons de notre propre histoire. Il est nécessaire aujourd'hui de poursuivre notre travail de mémoire. En premier lieu, ces enfants, ces femmes et ces hommes qui n'avaient comme seul tort que d'être juifs et furent les victimes de la Shoah. Mais notre mémoire collective est aussi marquée par la souffrance de ces tziganes, de ces humanistes, de ces homosexuels, en fait de tout ceux qui ont été victimes de la barbarie nazie car ils étaient eux.

Commémorer répond alors à une double nécessité. Il faut rendre hommage aux disparus et entendre la voix de ces morts sans sépulture. Mais aussi se faire un devoir de porter, au quotidien sans faiblesse, un message de tolérance, de fraternité et d'humanité.

Parce qu'elle sait les souffrances qu'elle a endurées, parce qu'elle est consciente que les heures sombres de son Histoire sont autant d'avertissements pour son avenir, la Nation française a le devoir de transmettre aux générations futures l'exigence de l'idéal républicain. Notre liberté est à ce prix.

Kaden Nf